



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 31 juillet 2019

Communiqué de presse

Levée des mesures de restrictions d'usage de l'eau

Au terme d'une saison sèche de carême, exceptionnelle tant par son intensité que par sa durée, le préfet a décidé la levée, à compter d'aujourd'hui, des mesures de restrictions d'usage de l'eau arrêtées les 18 mars et 11 avril derniers.

Le dernier bilan pluviométrique établi par Météo-France confirme la régularité des précipitations. Par ailleurs, le passage d'ondes tropicales améliore la situation pluviométrique qui reste néanmoins déficitaire de 30 % à la moyenne saisonnière.

S'agissant des cours d'eau, les débits sont désormais supérieurs aux seuils d'alerte.

En conséquence, les mesures exceptionnelles de restrictions d'usage de l'eau ne sont plus nécessaires.

Toutefois, la population est invitée à rester vigilante et économe dans son utilisation d'une ressource précieuse.

Contacts réservés aux médias :

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93
– ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Préfet de la Martinique



@prefet972



@Prefet972